

## Phase 2 - Synthèse des contributions des ateliers SDC

<b>Titre de l'étude :</b>	Elaboration d'une stratégie globale de mobilité
<b>N° de projet :</b>	C23-00163
<b>Maître d'ouvrage :</b>	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois
<b>Titre du document :</b>	Phase 2 - Synthèse des contributions des ateliers SDC
<b>Auteur principal :</b>	Eva Legner
<b>Revu par :</b>	Gabriel Oyarzun
<b>N° version :</b>	1.0
<b>Date de rédaction :</b>	21 oct. 24



# 1 Introduction

## Rappel de la stratégie globale

Dans la stratégie globale validée en juin de 2024, les axes suivants ont été définis pour le Schéma Directeur Cyclable :

- Élaborer une hiérarchisation de liaisons cyclables pour les territoires selon deux priorités en fonction de leurs vocations :
  - **Priorité 1** : Liaison du quotidien
  - **Priorité 2** : Liaison de tourisme/loisir et connexion avec les territoires voisins
- 5 itinéraires feront l'objet d'un approfondissement, sous forme de fiches de préconisation d'aménagement vélo
  
- Définir les actions vélo complémentaires aux itinéraires, sous la forme de 5 fiches action :
  - Axe a : Améliorer l'usage du vélo au quotidien
    - Fiche a.1 - Stationnement vélo
    - Fiche a.2 - Jalonnement vélo
  - Axe b : Développer le tourisme d'itinérance vélo
    - Fiche b.1 - Services liés au tourisme d'itinérance vélo
  - Axe c : Promouvoir le vélo
    - Fiche c.1 - Aides à l'acquisition ou la location de vélo/VAE
    - Fiche c.2 - Communication

## Objectifs de la validation du compte-rendu

- Le processus de validation de ce compte-rendu aboutira à la rédaction de fiches actions spécifiques sur les axes décrits ci-dessus.
- L'objectif de la validation concernant la hiérarchie des itinéraires est principalement de confirmer les 5 itinéraires prioritaires du SDC, qui seront détaillés dans des fiches actions spécifiques.
- Concernant les autres itinéraires et axes thématiques, les contributions des ateliers seront explicitées à la fois en termes de modifications apportées à la carte globale du SDC, ainsi qu'en termes de propositions d'actions dans les différents axes thématiques.

## Méthodologie pour traiter les contributions des ateliers

Tout d'abord, pour déterminer les 5 itinéraires prioritaires à partir des résultats de l'atelier, définis comme étant du quotidien à court ou moyen terme, la démarche a été la suivante :

- Chaque groupe constitué dans les ateliers devait se positionner sur 5 itinéraires qui lui semblaient prioritaires, et leur attribuer une note de 1 à 5 (1 étant le plus important et 5 le moins important). Les itinéraires pouvaient être déjà proposés, ou être de nouveaux itinéraires imaginés par les groupes.

**La méthodologie utilisée pour restituer les résultats est qualitative et utilise les critères suivants :**

- Tous les itinéraires ayant reçu des votes ont été pris en compte pour l'évaluation.
- Dans le cas où il y avait plus de 5 itinéraires ayant reçu des votes, des règles ont été définies pour discriminer les itinéraires moins prioritaires, qui ont été laissés comme des propositions à long terme selon les règles suivantes :
  - Si un itinéraire était perçu comme important et faisait plus de 8 km mais reliait plusieurs polarités pertinentes, il était divisé en 2 sous-itinéraires prioritaires.
  - Si une proposition d'itinéraire dépassait 8 km sans avoir de polarités intermédiaires importantes, et se connectait à un autre EPCI, elle était automatiquement déplacée vers une catégorie d'itinéraire à vocation touristique, de loisir, ou de connexion avec un autre EPCI (cessant d'être prioritaire). Ceci conformément à la base de la stratégie globale validée.
  - Si plusieurs groupes proposaient le même nouvel itinéraire (ou des variantes visant des objectifs similaires), quel que soit leur classement d'importance de 1 à 5, il était jugé prioritaire.
  - Si un seul groupe proposait un nouvel itinéraire, sa hiérarchisation de 1 à 5 était prise en compte. Elle était mise en perspective avec l'évaluation générale des autres itinéraires proposés dans la carte initiale et avec la pertinence au regard de la connexion des polarités. Selon ces critères, le nouvel itinéraire a été intégré à court, moyen ou long terme.
- Pour l'arbitrage des variantes, la méthodologie suivante est mise en œuvre :
  - Si les groupes de l'atelier se sont clairement positionnés en faveur d'une variante, la variante choisie par un ou plusieurs groupes est retenue (cas majoritaire).
    - *Exemple : Lorsque deux groupes se positionnent pour une variante et un groupe pour une autre, ou lorsque deux groupes soutiennent la même variante, la règle de la majorité simple est appliquée, et l'option ayant recueilli le plus de votes est sélectionnée.*
  - En l'absence d'un consensus clair entre les groupes, les deux variantes sont conservées (cas minoritaire).
    - *Exemple : Si deux groupes considèrent que la route structurante est la meilleure option, tandis que deux autres privilégient les routes rurales, les*

*deux variantes sont maintenues, avec des positionnements divergents mais clairement exprimés.*

- Dans ces cas où aucun accord sur les variantes n'a pu être atteint, il est proposé de développer les deux variantes dans les fiches d'actions relatives aux itinéraires lors de la prochaine étape. Cela permet aux CC de ne pas être contraintes de choisir une option qui n'a pas été légitimée par l'atelier, et de reporter la décision en prenant en compte des éléments supplémentaires tels que les coûts, entre autres.

## 2 Synthèse des contributions pour l'atelier sur la CCALN

Date	13/09/24
Lieu	Ailly-sur-Somme
CC	Communauté de Communes Avre Luce Noye

### Liste des participants

#### Personnes présentes

Sonia Douay

Hubert Capelle

Didier Nochez

Mickaël Plessier

Aurélie Lemercier

Stéphane Delanaud

Florentin Locq

Benoit Grugeon

Léna Viarteix

Charlotte Suiveng

Philippe Marotte

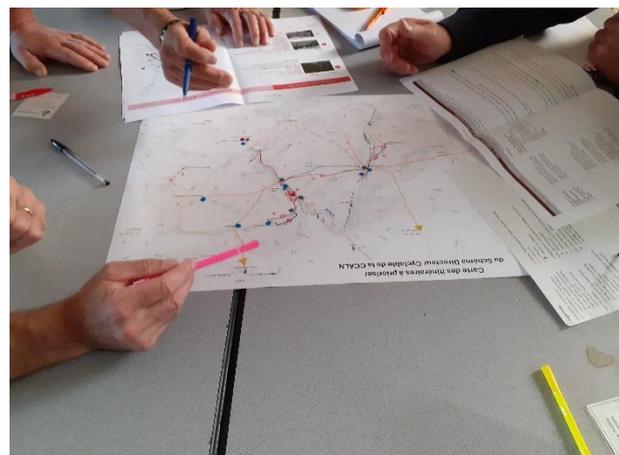
Alain Surhomme

Laurence Rataux

Lucie Douchet

Isabelle Lenne

Nombre de groupes de travail = 3



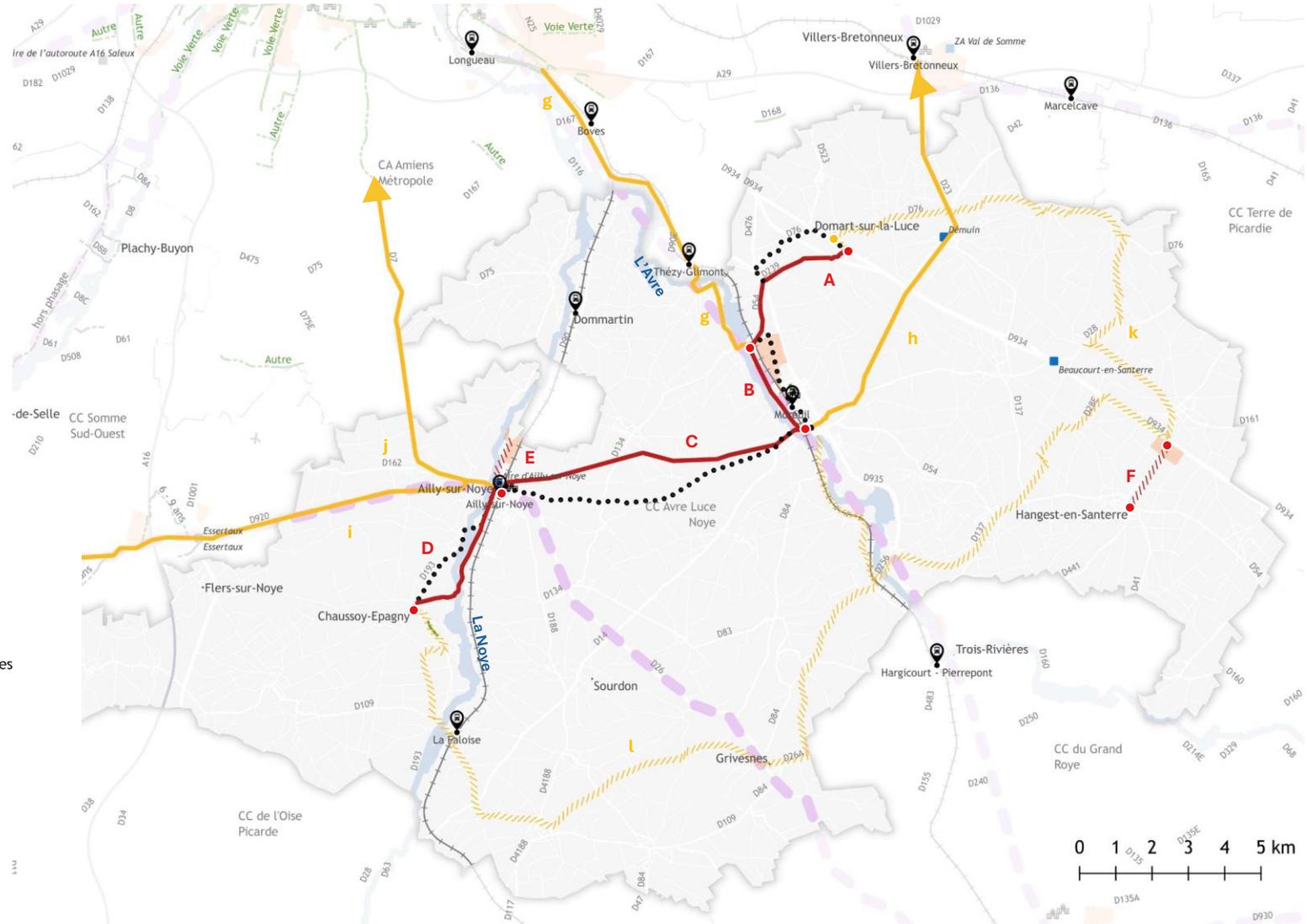
## 2.1 Carte initiale utilisée lors de l'atelier CCALN (n'incluant pas le retour des ateliers)

- ITINÉRAIRES DU QUOTIDIEN**
- A** Moreuil ZAE ↔ Domart-sur-la-Luce / RD934 4.5 – 5.5 km
  - B** Moreuil Centre ↔ Moreuil ZAE 3.4 -4.1 km
  - C** Ailly-sur-Noye ↔ Moreuil 9.2 - 9.5 km
  - D** Ailly-sur-Noye ↔ Chaussoy-Epagny 4.4 - 4.5 km
  - E** Ailly-sur-Noye Centre ↔ Ailly ZAE Nord 1.1 km
  - F** Hangest-sur-Somme ↔ ZAE 2.0 km

- ITINÉRAIRES DE LOISIR/TOURISME**
- g** Moreuil ZAE ↔ Amiens Métropole 3.0 km au sein du territoire
  - h** Moreuil Centre ↔ Villers-Bretonneux 9.1 km au sein du territoire
  - i** Ailly-sur-Noye Centre ↔ ZAE CC250 5.8 km au sein du territoire
  - j** Ailly-sur-Noye Centre ↔ Amiens Métropole 3.5 km au sein du territoire
  - k** Circuit Historique et Touristique Sud 28 km (jalonnement)
  - l** Circuit Historique et Touristique Est 34 km (jalonnement)

- Itinéraires à prioriser**
- itinéraires du quotidien (court et moyen-terme)
  - itinéraires du loisir/tourisme (court et moyen-terme)
  - - - itinéraires du quotidien (long terme)
  - - - itinéraires du loisir/tourisme (long terme)
  - Variante
  - Infrastructure cyclable existante
  - Réseau points noeuds Somme
- Schéma Veloroutes et Voies Vertes Somme**
- Ouvert
  - Projet

- Gares et Haltes
- Aire de covoiturage**
- Existante
- Prévu avec CD80 comme maître d'ouvrage
- Voie ferrée
- Zone d'activités économiques
- Enseignement secondaire (college ou lycée) et Maison Familiale Rurale



## 2.2 Synthèse de l'atelier SDC (CCALN)

### Liaisons vélos et hiérarchisation des itinéraires (incluant les retours des ateliers)

#### Légende

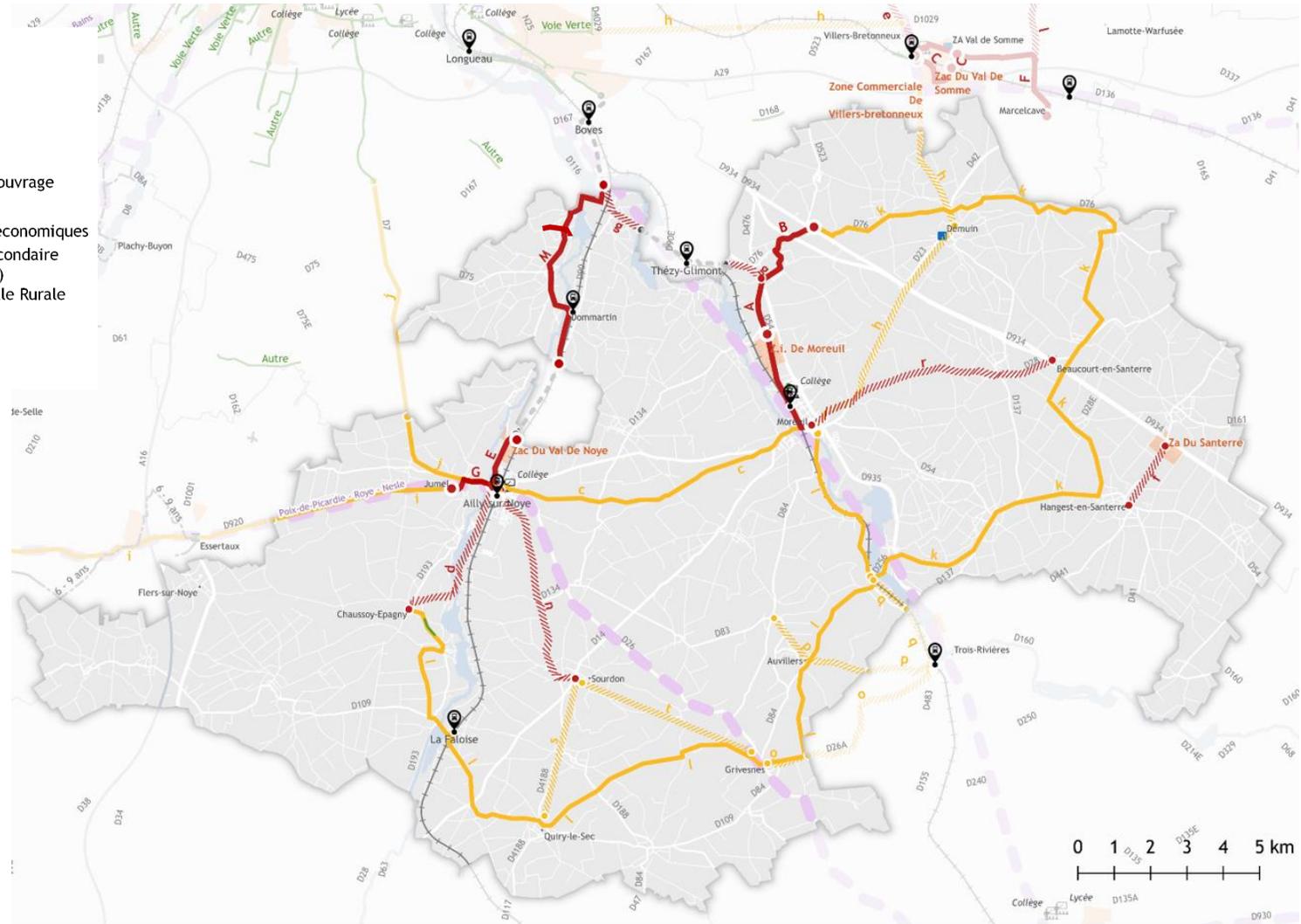
Itinéraires priorités (ateliers sept. 2024)

- quotidien et court-moyen-terme
- quotidien et long-terme
- tourisme/loisir/autres EPCI et court-moyen-terme
- tourisme/loisir/autres EPCI et long-terme
- hors territoire
- Infrastructure cyclable projets confirmés
- Infrastructure cyclable existante
- Réseau points noeuds Somme

Schéma Veloroutes et Voies Vertes Somme

- Ouvert
- Projet

- 📍 Gares et Haltes
- Aire de covoiturage
- Existante
- Prévu avec CD80 comme maître d'ouvrage
- Voie ferrée
- Zone d'activités économiques
- 🏫 Enseignement secondaire (college ou lycée) et Maison Familiale Rurale



## Synthèse des contributions des ateliers sur les itinéraires proposés

L'astérisque signifie que l'itinéraire a des remarques complémentaires présentes sous le tableau.

Nom sur la carte	Origine-Destination	Vocation de l'itinéraire	Horizon de projet	Itinéraire modifié lors de l'atelier	Longueur [km]
<b>B</b>	Moreuil ZAE <-> Domart-sur-la-Luce	quotidien	court/moyen-terme	✓	3,0
<b>A</b>	Moreuil Centre <-> Moreuil ZAE	quotidien	court/moyen-terme	✓	6,6
<b>E</b>	Ailly-sur-Noye gare <-> ZAE d'Ailly	quotidien	court-moyen-terme	X	1,1
<b>G</b>	Ailly-sur-Noye <-> Jumel	quotidien	court-moyen-terme	✓	1,3
<b>M</b>	Ailly-sur-Noye ZAE <-> Boves (hors territoire) via vallée de la Noye	quotidien	court-moyen-terme	✓	6,3
<b>d</b>	Ailly-sur-Noye <-> Chaussoy-Epagny	quotidien	long-terme	X	6,6
<b>f</b>	Hangest-en-Santerre <-> ZAE	quotidien	long-terme	X	1,1
<b>n</b>	Ailly-sur-Noye <-> Sourdon	quotidien	long-terme	✓	0,9
<b>r</b>	Moreuil <-> Aire de covoiturage Beaucourt-en-Santerre	quotidien	long-terme	✓	6,3
<b>u *</b>	Thennes <-> Boves	quotidien	long-terme	✓	3,0
<b>c</b>	Ailly-sur-Noye <-> Moreuil / Morisel	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	court-moyen-terme	X	9,2
<b>k*</b>	Boucle touristique est	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	court-moyen-terme	✓	4,7
<b>j</b>	Ailly-sur-Noye <-> Amiens Métropole	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	court-moyen-terme	X	2,3
<b>l</b>	Boucle touristique sud	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	court-moyen-terme	X	7,3
<b>h</b>	Démuin <-> Moreuil (CCVS)	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	long-terme	X	9,9
<b>o*</b>	Grivesnes <-> Gare trois Rivières	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	long-terme	✓	9,2
<b>p*</b>	Aubvillers <-> Trois-Rivières gare	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	long-terme	✓	4,5
<b>q</b>	Braches / La Neuville-Sire-Bernard <-> Gare trois Rivières	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	long-terme	X	2,2
<b>s*</b>	Sourdon <-> Quiry-le-Sec	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	long-terme	✓	1,9
<b>t*</b>	Sourdon <-> Grivesnes	tourisme, loisir, connexion avec autres EPCIs	long-terme	✓	1,3

Remarques complémentaires apportées par les participants :

● **Itinéraire (u) : Moreuil ZAE <-> Boves :**

- La liaison initialement appelée « g » vers Boves est assurée par la nouvelle liaison prévue depuis Thennes « u »
- Information : des études préliminaires menées par le département sont en cours pour relier Boves avec Thennes.
- Un enjeu important de connexion à la gare de Thézy ainsi qu'à la zone d'emploi de Boves (zone d'emploi) a été souligné par un groupe.

● **Itinéraire (k) : Boucle touristique est**

- Modification proposée par les participants : ne pas passer par la ZA du Santerre , mais de traverser la D934 proche de Beaucourt-en-Santerre, pour rejoindre ensuite l'itinéraire initialement prévu

● **Itinéraires : (n), (r), (o), (p), (s), (t)**

- Nouvelle liaison proposée par les participants

## Choix à valider des 5 itinéraires prioritaires à approfondir en fiches action (d'après les résultats de l'atelier)

Itinéraires prioritaires du quotidien	Vote des groupes d'ateliers sur le classement des itinéraires (3 groupes) Classement de 1 (+ prioritaire) à 5 (- prioritaire), ou NS : Non sélectionné par les participants	Variante d'aménagement préférée par les groupes	Arguments en faveur du choix de l'itinéraire dans les 5 itinéraires à approfondir en fiches action
<b>B</b> Moreuil ZAE <-> Domart-sur-la-Luce  (Comme la distance de l'itinéraire Moreuil Centre - Domart-sur-la-Luce dépasse les 5 km, l'itinéraire a été découpé en deux sections)	3, 1, 1*	Les participants ont proposé la variante suivante : - Liaison entre Thennes et Berteaucourt-lès-Thennes via la Rue Jaques Hodin et jusqu'à la mairie de Domart-sur-la-Luce	Cet itinéraire est considéré comme une priorité par l'ensemble des groupes, car il permet de relier la gare de Moreuil avec la Zone d'activités (nombreux emplois). Cet itinéraire doit être aménagé en cohérence avec l'itinéraire identifié entre le centre de Moreuil et la zone d'activité.
<b>A</b> Moreuil Centre <-> Moreuil ZAE  (Comme la distance de l'itinéraire Moreuil Centre - Domart-sur-la-Luce dépasse les 5 km, l'itinéraire a été découpé en deux sections)	1,1,1*	Un itinéraire est en projet le long des voies ferrées entre la gare de Moreuil et Moreuil Centre. La variante sur l'axe structurant D54 est préférée.	Cet itinéraire offre l'opportunité d'un aménagement vélo sécurisé séparé du trafic routier.
<b>E</b> Gare d'Ailly <-> ZAE d'Ailly	2,2,1*	Pas de variante proposée lors de l'atelier	L'importance de relier la ZAE (emploi) et la gare d'Ailly a été soulignée lors de l'atelier.
<b>M Nouveau (ajouté par les participants) : Ailly- Boves via vallée de la Noye</b>	2,1, NS	Les participants ont proposé la variante suivante : - Passage par Dommartin, Cottenchy et le Paraclet	Cet itinéraire a été identifié pour du tourisme par deux groupes. Toutefois, la connexion avec le lycée agricole peut aussi être utile pour un usage quotidien. Point de vigilance : l'itinéraire se situe sur plusieurs EPCI
<b>G Nouveau (ajouté par les participants) : Ailly-sur-Noye &lt;-&gt; Jumel</b>	2,4, NS	L'itinéraire proposé reprend un tronçon de l'itinéraire i) (connexion avec l'EPCI CC250)	Deux groupes sur trois ont ajouté cette liaison comme un itinéraire du quotidien. D'après l'ancien PLU-I, les communautés d'Ailly-sur-Noye et Jumel sont liées comme un seul pôle.

\*Un groupe a attribué trois fois la priorité 1

## Synthèse des contributions des ateliers sur les actions vélos proposées

Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p><b>Fiche a.1 -  <u>Stationnement vélo</u> :                      déploiement de                      stationnement vélo                      selon les usages.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place du stationnement vélo dans les différents pôles générateurs                             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Lieux identifiés pour l’implantation de stationnement vélos :</li> <li>● Aires de covoiturage</li> <li>● Gares</li> <li>● Zone d’activité économique</li> <li>● Zones commerciales</li> <li>● Equipements sportifs (dont centre aquatique Alméo)</li> <li>● Pôle santé</li> <li>● Collèges, Lycées,</li> <li>● Plan d’eau d’Ailly-sur-Noye</li> <li>● Maisons France Services</li> <li>● Ecoles</li> <li>● Places publiques des communes traversées par des itinéraires vélo</li> <li>● Sites touristiques</li> </ul> </li> </ul> <p>Maitre d’ouvrage : CC /Partenaires : Région (lycée, gares, haltes), département (collèges), entreprises</p>

Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers ( <b>en rouge</b> ) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier ( <b>en bleu</b> )
<p><b>Fiche a.2 - <u>Jalonnement vélo</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place du jalonnement vertical et horizontal homogène sur le territoire, notamment sur les itinéraires identifiés dans le schéma directeur cyclable                      Maitre d’ouvrage : CC, Gestionnaires de voirie / Partenaire : Département</li> <li>● Jalonner les itinéraires vélos d’accès aux établissements scolaires                      Maitre d’ouvrage : CC, Gestionnaires de voirie / Partenaire : Département</li> </ul>
<p><b>Fiche b.1 - <u>Services liés au tourisme d’itinérance vélo</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Identifier et</b> aménager des aires de service le long des points touristiques                      Maitre d’ouvrage : CC/ Partenaire : Département, Région, Communes  <i>Les aires de services sont des espaces avec différents équipements qui peuvent varier selon les besoins, comme des zones de repos, des postes de réparation, des douches, des outils de réparation, de gonflage, etc.</i></li> <li>● Mettre en place un système de location de vélo courte durée dans les offices de tourisme <b>et au centre aquatique Alméo à Moreuil</b>                      Maitre d’ouvrage : CC/ Partenaire : Office du tourisme</li> <li>● <b>Accueil vélo (déjà installé) et réparation de vélo à l’office de tourisme</b></li> <li>● <b>Accueil vélo et réparation de vélo à côté du Complexe Sportive Pierre Normand</b></li> <li>● Mettre en place un jalonnement spécifique des points touristiques, et des points de services pour les vélos (exemple : point de réparation) (<b>points touristiques : Les eaux bleues Thennes Bertheaucourt, Folleville, Plan d’eau de Berny sur Noyé, église de Grivesnes, La Faloise château+ chapelle</b>)                      Maitre d’ouvrage : CC, Gestionnaires de voirie / Partenaire : Département</li> <li>● <b>Promouvoir et accompagner au développement du label « Accueil vélo »</b>                      Maitre d’ouvrage : CC/ Partenaire : ADEME</li> </ul>

Fiche action	Actions proposées (en noir) + Contribution des ateliers (en rouge) + ajout des MOA/Partenaires post-atelier (en bleu)
<p><b>Fiche c.1 - <u>Aides à l'acquisition ou la location de vélo mécanique ou à assistance électrique</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser les utilisateurs à la sécurité par la mise en place une aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique et d'équipements vélo (rétroviseurs, casques, vêtements, ...) Maitre d'ouvrage : CC, communes</li> <li>● <b>Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un système de location de vélos dans les grands bourgs</b> Maitre d'ouvrage : CC</li> </ul>
<p><b>Fiche c.2- <u>Communication</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser à la pratique du vélo au sein des établissements scolaires en ciblant les scolaires, mais également les parents, par l'organisation des évènements (formation « savoir rouler à vélo »,...) Maitre d'ouvrage : CC, Département (collège) / Partenaire : établissements scolaires</li> <li>● Organiser des événements de sensibilisation dans le cadre d'évènement nationaux, comme « Mai à Vélo » (exemple : balade à vélo guidée, animations avec hébergeurs, tests de vélo), challenge de la mobilité, semaine de la mobilité Maitre d'ouvrage : CC / Partenaire : Communes, Office tourisme, Département, entreprises, établissements scolaires</li> <li>● <b>Créer des ateliers ou former à la réparation des vélos (via des chantiers d'insertion, associer les clubs vélo)</b></li> <li>● Sensibiliser les habitants sur la sécurité à vélo en encourageant le port d'équipements (feux lumineux, casques, rétroviseurs, vêtements réfléchissants)             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Remarque du groupe 1 : <b>Beaucoup d'enseignants sont freinés par le sentiment d'insécurité</b></li> <li>● <b>L'EVS (espace de vie sociale intergénérationnel) est un bon canal de communication</b></li> </ul> </li> </ul> <p>Maitre d'ouvrage : CC / Partenaire : Département, Associations</p>

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le



ID : 080-200070969-20241121-2024\_2111\_06-DE



## Carte de synthèse des actions territorialisées prenant en compte les ajouts des contributions lors de l'atelier

### Légende

■ A2 : Points durs identifiés lors des ateliers

■ A2: Besoin de jalonnement identifié lors des ateliers

● Infrastructure cyclable projets confirmés

— Infrastructure cyclable existante

— Réseau points noeuds Somme

Schéma Veloroutes et Voies Vertes Somme

— Ouvert

- - - Projet

Gares et Haltes

Aire de covoiturage

■ Existante

■ Prévu avec CD80 comme maître d'ouvrage

Voie ferrée

■ Zone d'activités économiques

Enseignement secondaire (collège ou lycée) et Maison Familiale Rurale

